

malfaisants, vous aurez sauvé 480 pièces de gibier, et combien de couvées ?

Il faut donc piéger. Mais comment piéger ? — il n'y a que trois procédés : le *poison*, les *pièges* et le *fusil*.

Le *poison* est un excellent moyen, mais il est tellement dangereux que nous n'osons le recommander, car en l'employant avec les plus minutieuses précautions on s'expose à des accidents qui peuvent être la source d'amers regrets. Ce moyen à notre avis ne doit être employé que très exceptionnellement et dans des endroits clos.

Les *pièges* sont parfaits, mais ils demandent une certaine pratique soit que l'on emploie les *pièges allemands*, ceux dits *anglais* ou les *assommoirs*. Ces derniers demandent moins de science et sont certainement les meilleurs et les plus meurtriers. Un *assommoir* est tout ce qu'il y a de plus simple, de moins coûteux et de plus efficace, et il n'offre aucun danger, ce qui n'est pas toujours le cas avec les autres pièges. Il consiste dans une simple planche surmontée d'une grosse pierre et maintenue au-dessus d'un plancher par un piton en bois, et qui retombe lorsqu'un poids si léger soit-il passe sur le plancher écrasant impitoyablement l'auteur de la pesée. Il suffit de faire des petits sentiers qu'il faut avoir soin d'entretenir très propres (car tout le monde sait que les mustelines, fouines, putois, belettes, martes, chats, hermines, rats même recherchent avec soin les sentiers battus et exempts de végétation par suite de la crainte qu'ils ont les uns et les autres de mouiller leurs fourrures et de se salir) et de placer dans ces sentiers tous les cent mètres par exemple les assommoirs. C'est le moyen infailible de détruire les petits carnassiers qui sont peut-être les plus mauvais.

Les *pièges métalliques* sont très bons mais ils demandent une habitude du piégeage plus grande à cause des minutieuses manipulations, des précautions plus grandes, des trainées à faire, des moyens spéciaux à employer pour enlever les odeurs des pièges, voire même des chaussures de celui qui les a placés, de la connaissance des appâts, etc... Mais ce moyen est des meilleurs pour la destruction des grands carnassiers. Seuls en fait de pièges métalliques ceux dits « à poteaux » que l'on tend à l'extrémité de bouts de bois ou poteaux dans les champs ou les clairières des bois n'offrent aucune difficulté à placer et sont efficaces pour la destruction des oiseaux de proie et les rapaces de nuit.

(A suivre).

P. F. DE F. L.

\* \* \*

*Législation, jurisprudence, règlements.* — Commet la contravention prévue par l'article 63 de l'ordonnance du 15 novembre 1846, le voyageur qui monte dans une voiture de chemins de fer avec un chien, sans avoir acquitté la taxe établie pour le **transport du chien**. — La contravention prévue à l'article 63 consiste à monter dans une voiture sans billet, et est, aux termes de l'article 21 de la loi du 15 juillet 1845, punie d'une amende de 16 à 3,000 francs.

— D'un arrêt de la Cour de cassation, il résulte qu'un pêcheur peut être poursuivi et condamné pour vol, lorsqu'il pêche, même à la ligne, dans un **réservoir concédé par l'Etat**, si le poisson est retenu et élevé dans le réservoir, et s'il est constant qu'on a eu l'intention frauduleuse de se l'approprier.

## LA SARGELLE BLEUE

Par René BAZIN

### I

— Comment s'appelle-t-elle votre histoire ?

— L'histoire de la marquise Gisèle.

— Un joli nom, observa Thérèse. Savez-vous, mon parrain, que vous ne m'avez pas encore fait compliment de mon dessus de clavier ? Regardez : tout au passé, vieux rose et vieil or sur fond blanc. Est-ce joli ?

— Ce sera surtout inutile.

— Oh ! inutile ! dit Thérèse, en penchant sa tête blonde sous le rayon de la lampe, pour nouer un brin de soie derrière la bande de drap. Et quand ce serait ? Je fais assez de choses utiles ici, monsieur mon oncle et parrain, pour avoir le droit de broder le soir un tapis de piano.

— On dirait une robe de cour !

— Eh bien ?

— Pour un logis comme les Pépinières, Thérèse !

— Justement, c'est ce qui me plaît à moi : des dessins qui courent bien, des couleurs, de la soie, de la laine fine. Riez si vous voulez : cela repose les doigts, les yeux, le cœur. N'est-ce pas, mère ?

En face, de l'autre côté du guéridon, une femme encore jeune, vêtue d'une robe fanée à gilet mauve, leva la tête, en laissant retomber posément ses deux mains qui tenaient une dentelle au crochet. Ses yeux bruns très calmes, l'ovale plein de ses joues, la bouche minée et un peu longue, la ligne noble des épaules attestaient en elle une race affinée. A droite, un petit homme tout blanc et tout nerveux, ridé, l'œil gris, les cheveux foisonnants autour d'une calotte de velours, la barbe divisée en deux pointes, comme une queue d'hirondelle, se redressa à demi dans le fauteuil où il sommeillait. Elle et lui sourirent à la fois, du même air de ravissement, en regardant Thérèse, et la mère dit :

— Oui, ma mignonne.

— Ce sera charmant, ajouta le père, surtout l'oiseau de paradis. Mais il faudra un peu arrondir les ailes.

— Comme ceci, n'est-ce pas ? demanda Thérèse, en dessinant, du bout de son petit doigt, une ligne idéale sur la bande brodée.

M. Maldonne ferma les paupières, en signe d'assentiment, et se renversa doucement en arrière, sans cesser de sourire.